

FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Circonscription :

École / Établissement :

Commune : Classe :

Delphine MORESCHI-JOLY
Cheffe de division

Tristan THEBAULT
Chef de bureau

Dossier suivi par :
Pascale DENIS
Alexandre PHILIPPOT
Agnès THOMAS
Gestionnaires
dipred1-02@ac-amiens.fr
03 23 26 22.00

**Direction des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale de l'Aisne**
Cité administrative
02000 LAON

Année scolaire 2024 - 2025

Demande présentée par (à remplir par l'enseignant)

Nom : Statut : ☐ Titulaire
☐ Stagiaire
Prénom : ☐ Contractuel(le)
Date de naissance : / / Grade : ☐ Instituteur
☐ PE – Classe normale
Adresse personnelle : ☐ PE – Hors-classe
..... ☐ PE – Classe exceptionnelle
..... Courriel éducation nationale :
..... @ac-amiens.fr
Si vous êtes un enseignant relevant de la brigade départementale (BD), cochez cette case : ☐

Nature et durée de l'autorisation d'absence (à remplir par l'enseignant)

- ☐ Examen médical obligatoire (*joindre un certificat médical dans les 48 heures*)
☐ Absence pour soins à enfant(s) malade(s) ou pour en assurer momentanément la garde (*joindre un certificat médical dans les 48 heures*)
☐ Autorisation spéciale d'absence (ASA) à titre syndical (*joindre la convocation*)
☐ Congé pour formation syndicale (*joindre la demande écrite à effectuer au minimum 1 mois avant le congé de formation*)
☐ Réunion d'information syndicale sur le temps scolaire (délai de 48 heures)
☐ Réunion d'information syndicale hors temps scolaire (préciser votre choix pour le décompte des 3 heures : formation à distance, formation en présentiel, temps de concertation, temps de conseil d'école, journée de solidarité – délai de 48 heures)
☐ Absence liée au PACTE (Note de service du 20/07/2023) :
☐ Autre motif (à préciser) :
(joindre obligatoirement un justificatif)

Date ou période de l'absence :

Précisez les horaires d'absence : De h à h

Précisez le lieu de déplacement :

☐ Dans le département ☐ Hors département ☐ Hors territoire national

À : Signature de l'enseignant(e) :

Le / / 20

Visa du directeur / de la directrice d'école (le cas échéant)

Avis (facultatif) et modalités d'accueil des élèves :

À : Signature du directeur / de la directrice :

Le / / 20

Visa de l'IEN de circonscription et décision

Avis et observations :

TR affecté au remplacement :

☐ Autorisation d'absence accordée { ☐ Avec traitement
☐ Sans traitement
☐ Autorisation d'absence refusée ☐ Régularisation d'autorisation d'absence
À : Signature de l'IEN de circonscription :
Le / / 20

Décision de l'IA-DASEN de l'Aisne ou de son représentant

☐ Autorisation d'absence accordée { ☐ Avec traitement
☐ Sans traitement
☐ Autorisation d'absence refusée ☐ Régularisation d'autorisation d'absence
TR affecté au remplacement :

Signature :

À : LAON

Le / / 20

Pour l'Inspecteur d'académie – DASEN
et par subdélégation
l'IEN adjoint à l'IA- DASEN
Frédéric VAAS